LA LETTRE DU COMITÉ

Juillet 2025



La Tunisie d'abord, la dignité toujours

Non, nous ne demandons pas l'ingérence. Non, nous ne prônons pas de sanctions collectives contre le peuple tunisien. Non, nous ne quémandons pas de tutelle étrangère. Ce que nous exigeons est autrement plus fondamental : que cesse le soutien, direct ou indirect, au système de répression qui broie aujourd'hui en Tunisie toutes les voix dissidentes.

LIRE L'EDITO



Le Maghreb sous tension : recompositions géopolitiques et impasses stratégiques

Dans un contexte mondial en mutation, où les logiques multilatérales sont supplantées par des rapports de force bruts, le Maghreb se présente comme une région en ébullition. Mais que recouvre réellement cette « ébullition » ?



Taxe punitive américaine sur les produits tunisiens : une gifle économique, un silence d'Etat

À compter du 1er août 2025, les produits tunisiens seront frappés d'une taxe douanière de 25 % à leur entrée sur le marché américain. La décision, officialisée par une lettre du président Donald Trump à une douzaine de chefs d'État, dont Kaïs Saïed, marque un tournant abrupt dans les relations tuniso-américaines.

LIRE L'ARTICLE





Le rapport de la FIDH sur les droits de l'homme en Tunisie

Sous le titre « Du coup d'État à l'étouffement des droits : Le mode opératoire de la répression en Tunisie (2021–2025) », la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a publié son rapport sur la Tunisie en mai 2025, sous le numéro 845f. Présenté dans une mise en page élégante, le document traite, en 46 pages, du contexte tunisien quatre ans après le coup d'État du 25 juillet 2021.



La date d'une assemblée générale ordinaire de l'Ordre national des avocats : un choix politique

Qui aurait cru que la fixation de la date de l'assemblée générale ordinaire de l'Ordre national des avocats de Tunisie deviendrait une question politique ?

LIRE L'ARTICLE



Tunisair : encore une crise, toujours le même scénario présidentiel

Depuis février-mars 2025, la compagnie nationale Tunisair traverse une nouvelle phase critique. Vols annulés, retards en cascade, colère croissante des passagers, dysfonctionnements internes... autant de signes d'un service public à bout de souffle.



Libérez l'équipage du Handala. Stop au génocide

Le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) dénonce avec la plus vive indignation l'interception illégale, dans les eaux internationales, du navire humanitaire *Handala* par l'armée israélienne dans la nuit du 26 au 27 juillet 2025.

LIRE L'ARTICLE



Tunisie – L'affaire du « complot contre la sureté de l'Etat2 » : un jugement aux allures de purge politique

Dans une atmosphère de plus en plus pesante et autoritaire, la Tunisie a franchi un nouveau cap dans l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques. Le 8 juillet 2025, la chambre criminelle du pole anti-terrorisme du tribunal de première instance de Tunis a rendu son verdict dans l'affaire dite du « complot contre la sûreté de l'État 2 ».



Tunisie: Mohamed Boughalleb condamné à deux ans de prison pour un post... qui n'est pas le sien

Le 10 juillet 2025, la chambre criminelle du tribunal de première instance de Tunis, présidée par le juge Salah Fatnassi, a condamné le journaliste Mohamed Boughalleb à deux ans de prison ferme en vertu de l'article 24 du décret-loi 2022-54 pour une publication attribuée à son nom sur Facebook, prétendument diffamatoire à l'égard d'une enseignante universitaire.

LIRE L'ARTICLE



DÉFENDRE LES DROITS N'EST PAS UN CRIME

À une époque où les discours populistes saturent l'espace public, où les médias officiels sont enrôlés pour diffuser la confusion et la peur, revendiquer ses droits devient un crime, défendre la dignité une trahison, et s'adresser à des instances internationales une "collusion avec l'étranger"



INTERVENTION POUR LE RASSEMBLEMENT CONTRE LE RACISME ET LA HAINE – PARIS – JEUDI

«Chaque mot de haine raciste porte en lui la promesse d'un crime.»

Mes sœurs, mes frères, camarades, concitoyens,

Nous sommes réunis ici, non pour pleurer en silence, mais pour hurler notre colère et proclamer notre détermination.

Parce que Hichem Miraoui est mort.

Parce que **Hichem Miraoui a été assassiné parce qu'il était arabe**, parce qu'il avait un prénom à consonance musulmane, parce qu'il vivait, travaillait, souriait, dans un pays où certains croient encore que la couleur de peau ou la foi vous condamne.

Lire l'Intervention

f ◎ in ♂

CRLDHT21ter rue voltaire
75011 Paris

Privacy Imprint Unsubscribe

crldht@proton.me +33 (0)1 23 45 67 89